FEDERLEGNOARREDO

PRESS

BOIS-AMEUBLEMENT, UN PREMIER TRIMESTRE POSITIF MAIS UN AUTOMNE INCERTAIN
SALONE DEL MOBILE, UNE OCCASION POUR ENVISAGER DE NOUVEAUX MARCHÉS ET REMARQUER LA PLACE PRÉPONDERANTE OCCUPÉE PAR LA DURABILITÉ

Feltrin : "Avec l'inflation, la demande risque de ralentir. Le manque de bois est désormais une urgence, mettons-nous au travail avec le Mise et le Mipaf pour trouver des solutions"

A la veille de la 60ème édition du Salone del Mobile.Milano, la filière bois-ameublement sort d'une année 2021 meilleure que prévu, avec un chiffre d'affaires global qui dépasse **49 milliards d'euros**, dont **18 à l'export,** plus de **290 000 professionnels** et **70 000 entreprises** (qui représentent respectivement 7,7 % et 15 % du total national), un **solde commercial actif** de **8,2 milliards** d'euros et un chiffre d'affaires à la production qui a augmenté de **14 %** en valeur **par rapport à 2019.**

Des chiffres qui entérinent l'état de santé d'un secteur composé d'entreprises souvent petites qui, malgré les difficultés de ces deux dernières années, ont continué à investir et à regarder l'avenir avec confiance. D'où l'adhésion massive au Salon, qui redevient présentiel et retrouve son format originel, prouvant que les entrepreneurs du design le considèrent comme un outil essentiel de business.

"Ce sera une grande fête et une opportunité d'affirmation et de repositionnement, même sur de nouveaux marchés - explique **Claudio Feltrin, président de FederlegnoArredo** – *mais inutile de nier que le regard de nos entrepreneurs et de toute la filière est déjà tourné vers la deuxième moitié de l'année, qui a débuté dans un climat d'incertitude due au conflit ukrainien, dont les conséquences risquent de se révéler justement au début de l'automne. Aujourd'hui, en effet, si on en croit les révélations du dernier Monitor réalisé par notre Centre d'Etudes sur un échantillon d'entreprises associées, le* ***trimestre janvier-mars 2022 a clôturé avec une bonne évolution des ventes (+24,5 %),*** *qui a concerné aussi bien le* ***marché intérieur (+27,2 %) que les exportations (+21 %).***

FederlegnoArredo

Ufficio stampa e comunicazione
Foro Buonaparte, 65 • 20121 Milano
Italy • Tel +39.02.80604.1
Fax +39.02.80604.392
press@federlegnoarredo.it
www.federlegnoarredo.it

MILANO • ROMA • BRUXELLES

Le macrosystème ameublement a également enregistré une augmentation de 20 %, aussi bien pour les ventes du marché intérieur qu'à l'export : *une variation positive qui concerne tous les systèmes, tout en étant plus accentuée pour le marché de l'ameublement. Par rapport à 2021, les premiers indicateurs montrent* ***une récupération progressive même du contract (contrats clés en main)****, qui avait souffert plus que les autres pendant les années de pandémie. Mais les variables sont trop nombreuses et penser que la demande puisse rester au même niveau qu'aujourd'hui est irréaliste. Surtout qu'il est encore trop tôt pour évaluer si ces résultats sont réels ou s'ils sont la conséquence des retouches apportées aux tarifs appliqués pour contenir l'incidence des coûts énergétiques et des matières premières.*

Si l'on jette un coup d'œil au-delà des frontières - remarque Feltrin – *on voit que le conflit en cours semble avoir pour le moment un impact marginal sur l'export, au point que les principaux marchés de destination de nos produits ont augmenté à un rythme soutenu : les Etats-Unis, troisième marché d'exportation, enregistrent +28,3 %, le Royaume-Uni +30 % et la Suisse +29,8 %. C'est positif également du côté de l'Union Européenne : les deux premiers marchés d'exportation que sont la France et l'Allemagne enregistrent respectivement +9 % et +18,6 %. Mais on commence à entrevoir les premiers signes de ralentissement dont nous devons tenir compte. Sur le marché national, une fois exécutées les commandes en cours, les entreprises s'attendent à un ralentissement des tendances actuelles. En effet, il ne faut pas sous-évaluer* - précise Feltrin – *les conséquences de l'effet inflationniste des coûts énergétiques, et pas seulement sur le pouvoir d'achat des familles et sur leur propension aux dépenses, qui risque de ralentir pendant les prochaines mois".*

Un sentiment confirmé par d'autres indicateurs économiques, en commençant par ceux de l'Istat (Institut de Statistiques italien) selon lesquels, après l'élan de l'export vers les pays extra-européens en janvier, les premiers signes de ralentissement ont été enregistrés dès février et mars, avec un passage de + 30 % à +20 %. Phénomène qui peut être attribué aussi bien au marché russe, qui représente 2,7 % de notre export (mars -7,3 %) qu'au marché chinois, qui passe de +26,3 % en janvier à +17,1 % en février et +6 % en mars 2022.

Les 2 % relatifs aux exportations vers la Russia concernent des entreprises pour lesquelles ce marché représentait l'un des principaux débouchés, même si au fil des ans, vues les restrictions en vigueur depuis 2014, elles ont progressivement diversifié leurs débouchés en réduisant leur dépendance de la Russie et en arrivant à compenser en partie les pertes subies.

"Dans ce sens, - commente le président Feltrin - ***le Salone del Mobile est une occasion à ne pas manquer pour s'ouvrir à de nouveaux marché ou se positionner*** *là où jusqu'à présent nous étions marginaux. Je pense aux marchés comme l'Afrique, les Emirats Arabes, l'Inde, le Pakistan et l'Asie, hormis la Chine dont la lancée risque de s'arrêter suite aux nouveaux confinements".*

Nous pouvons donc dire que l'**effet du conflit** est plus modéré au niveau de l'export mais beaucoup plus important en ce qui concerne l'importation des bois qui ne proviennent que de ces territoires, comme le bouleau .

"Pour affronter ce problème qui risque de mettre en difficulté toute la filière - explique Feltrin – *notre Pays devrait devenir autonome et autosuffisant, en favorisant une filière courte basée sur une* ***gestion responsable du patrimoine forestier*** *et sur la valorisation de l'industrie de première transformation. Une filière courte qui contribuerait en même temps à protéger les territoires au niveau de l'environnement, de l'emploi et du social. Je définirais cette approche comme une opération de système, pour laquelle nous œuvrons déjà en tant que Fédération, en travaillant avec le Mise (Ministère italien du développement économique) et le Mipaf (Ministère italien des politiques agricoles, alimentaires et forestières). Tous les acteurs devraient agir en ayant un objectif commun, ce qui amènerait notre Pays à avoir une* ***plus grande indépendance par rapport à l'importation de bois.*** *Ne pas agir reviendrait à ne pas savoir exploiter ce qui peut naître de positif dans un moment de crise grave comme celui que nous traversons en ce moment.*

Par ailleurs, les données du premier trimestre montrent que, suite à ***l'augmentation des prix de l'énergie,*** *qui ont obligé certaines entreprises à interrompre par intermittence leur production, leur*

intérêt pour les investissements énergétiques à partir de sources renouvelables a augmenté. En d'autres termes, l'augmentation des prix de l'énergie a encouragé la poursuite des objectifs de durabilité, une durabilité qui ne ne concerne plus seulement les produits mais aussi les processus. Malgré les difficultés, l'engagement des entreprises du secteur tend en effet à ***la conservation d leur leadership même sur le terrain de la durabilité****. Preuve en est* ***le choix de FederlegnoArredo de mettre ce thème au centre de son action*** *par la réalisation d'un Décalogue de la durabilité qui sera présenté en novembre et qui sera complété lors de l'assemblée du 27 juin à Milan, avec la présentation du plan d'action".*

La filière du bois-ameublement, comme en témoignent de nombreuses recherches, **est justement un leader au niveau européen en ce qui concerne la durabilité et le recyclage, et le Salone del Mobile est le meilleur endroit pour le prouver**. Les avancées sont le fruit d'une stratégie d'investissements clairvoyante.

Selon les observations du Centre d'Etudes Federlegno Arredo, les entreprises ont investi dans l'innovation verte, même pendant le covid. Parmi **les entreprises qui ont investi pour améliorer le processus de production (64 %),** 2/3 **ont réduit les déchets dus à la fabrication** et 44 % ont lancé des actions **pour économiser l'eau**. 50 % des entreprises de la filière sont déjà en conformité avec les thèmes de la **réduction des emballages, de la recyclabilité** des produits et de la réduction de la **consommation d'énergie**, 30 % avec la réparabilité et la réutilisation. En termes d'accès aux ressources, 74 % des entreprises s'approvisionnent - du moins en partie - en **matières premières locales**, dans l'optique d'une filière courte.

EXPORT DES DISTRICTS

La production globale de la filière bois-ameublement en 2021 a atteint plus de **49 milliards d'euros** (4,7 % de la production manufacturière italienne), dont 18 milliards d'euros destinés à l'export, plus de **290 000 professionnels** et **70 000 entreprises** (représentant respectivement 7,7 % et 15 % du total

national), un **solde commercial actif** de **8,2 milliards** d'euros et un chiffre d'affaires à la production qui a augmenté de 14 % en valeur par rapport à 2019. Le **macrosystème ameublement et luminaire vaut 26 milliards d'euros**, dont 13,5 milliards destinés à l'export et 12,5 au marché national.
Ce qui détermine les chiffres globaux de la filière, c'est le dynamisme du marché italien **(+18,4 % par rapport à 2019),** encouragé aussi bien par les bonus à la rénovation des bâtiments émis par le Gouvernement que par l'évolution des exportations **(+7,3 % par rapport à 2019)**. En effet, les exportations ont augmenté dans toutes les régions italiennes en 2021, ce qui confirme le dynamisme de nos districts : **Lombardie, Vénétie, Frioul-Vénétie Julienne et Emilie-Romagne, qui couvrent 75 % de la valeur exportée dans presque 200 Pays. Parmi ces régions, c'est le Frioul-Vénétie Julienne qui enregistre la croissance la plus élevée (+28,2 % par rapport à 2020 +12,9 % par rapport à 2019).**

La Lombardie occupe la première place en Italie en ce qui concerne le **chiffre d'affaires** de la filière, soit **9,6 milliards d'euros et un solde commercial de 2,3 milliards d'euros.** Les entreprises et les professionnels du secteur bois et ameublement de cette région sont respectivement **8 999** et **51 533** : la Lombardie est une fois encore la première en ce qui concerne **les exportations de la filière, avec 29 % du total, pour une valeur exportée de 4,3 milliards d'euros en 2021, dont 3,8 milliards d'euros pour les meubles et le luminaire**.

En ce qui concerne la fabrication de meubles, c'est la province de **Monza e Brianza qui est en première place : 1 354 entreprises, 9 681 professionnels et un chiffre d'affaires produit d'environ 2 milliards d'euros.** C'est ce district qui possède le plus grand nombre d'entreprises italiennes consacrées au secteur du meuble et qui sert de moteur, en couvrant 40 % du chiffre d'affaires total de la région. Les Etats-Unis (13 %), la Chine (11 %) et la France (10 %) sont les 3 premiers importateurs de meubles fabriqués dans cette province.

La Vénétie, avec un chiffre d'affaires d'environ 7,3 milliards d'euros, dont 5,2 milliards d'euros pour l'ameublement, **6 842 entreprises et 44 951 professionnels, est la deuxième région en ce qui concerne les exportations de la filière bois-ameublement (3,7 milliards d'euros en 2021, dont 2,9 pour les**

meubles et le luminaire) avec un solde commercial de 2,2 milliards d'euros. L'export total en 2021 a augmenté de +15,8 % par rapport à 2020 et a récupéré même par rapport à **2019 (+3,9 %). La France** est le principal marché de référence parmi les 10 premiers importateurs de meuble vénitiens, en croissance de +24,8 % par rapport à 2020 **et de +9,9 % par rapport à 2019.** Les exportations vers l'**Allemagne** continuent d'augmenter (+5 % par rapport à 2020) amenant ce pays **en deuxième position**, mais sans la tendance très positive de l'année **2019 (+13,5 %). La Vénétie est le premier fournisseur de meubles de ce pays, avec 40,4 %.**
Les Etats-Unis occupent la troisième place, avec une **augmentation de 9,8 % par rapport à 2019. Trévise est la première province en valeur d'exportation de meubles, 1,8 milliards d'euros en 2021 avec une croissance de +8,9 % par rapport à 2020 et de 1,8 % par rapport à 2019**.

Les **Marches** sont la cinquième région en ce qui concerne la valeur exportée des meubles (593,6 millions d'euros en 2021) avec une croissance de 13,2 % par rapport à 2020 et de 11,7 % par rapport à 2019. Le **chiffre d'affaires total** de la filière est de **3,6 milliards d'euros (2 252 entreprises employant 19 143 personnes), pour un solde commercial de 619 millions d'euros.** Tandis que le chiffre d'affaires du **district du meuble** (**1 200 entreprises employant 13 700 personnes) est d'environ 2,8 milliards** d'euros en 2021 avec une croissance de **17,8 % par rapport à 2019. 79 % du chiffre d'affaires des meubles de la région concernent la fabrication de cuisines, à savoir 2,2 milliards d'euros**, un chiffre qui, au niveau national, atteint 2,6 milliards d'euros.

La **France** est le premier pays importateur de meubles des Marches, en augmentation de 14,1 %. Les importations de **l'Allemagne et du Royaume-Uni** augmentent considérablement (respectivement **+29,7 %** et **37,3 %).** La province qui exporte le plus de meubles est **Pesaro Urbino, qui termine l'année 2021 à +12,3 % (+11,3 % par rapport à 2019**), mais c'est Ancône qui enregistre la croissance la plus élevée (+18,8 % par rapport à 2020 et +18,1 % par rapport à 2019).

Dans les **Pouilles,** le chiffre d'affaires de la filière bois-ameublement est de **plus d'1,5 milliards d'euros**, dont 1,3 milliards concernant l'ameublement. La région a **2 918 entreprises** pour un total de **15 473**

employés), dont 10 792 dans l'ameublement et 4 681 dans le bois, avec un solde commercial de 234 millions d'euros. **40 % de la production totale de meubles sont destinés à l'étranger,** ce qui représente +**25,8 % par rapport à 2019**. Les **Etats-Unis** se confirment en tant que **premier importateur (+103,6 % par rapport à 2019**), suivis par le Royaume-Uni (+13,9 % par rapport à 2019), la France (+8,2 % par rapport à 2019) et la Chine (+20,1 % par rapport à 2019). **Bari** est la province la plus importante en ce qui concerne les exportations de meubles : **411 millions d'euros** avec une croissance de +46,7 % par rapport à 2020 et de **+26,4 % par rapport à 2019.**

MACROSYSTEME AMEUBLEMENT ET LUMINAIRE

Le **macrosystème ameublement et luminaire, dont le chiffre d'affaires à la production est de 26 milliards d'euro, revient aux niveaux de 2019 quant à sa valeur totale, et les dépasse même : à la fin de 2021, l'augmentation est de +10,7 % par rapport à 2019**. Cette récupération, du moins partielle, des pertes de 2020 est due notamment à la progression des ventes sur le marché intérieur, grâce au dynamisme du secteur résidentiel et aux mesures fiscales en faveur des familles italiennes.
Selon les données fournies par le Ministère italien de l'économie et des finances, depuis l'introduction du bonus à la rénovation des bâtiments en 2013 et jusqu'à 2020, **plus de 1,5 millions de contribuables, dont presque 165 000 dans la seule année 2020,** ont profité de ce bonus, dépensant **9,56 milliards d'euros** pour l'ameublement. En revanche, pas de retour aux niveaux pré-Covid en ce qui concerne les

systèmes liés au non-résidentiel, comme les meubles professionnels et commerciaux et le secteur du bureau.
En ce qui concerne **les ventes sur le marché italien**, équivalant à 12,5 milliards d'euros, le macrosystème ameublement et luminaire enregistre une augmentation de **12,3** % par rapport à 2019, avec un solde commercial de plus de **9 milliards d'euros**, dont 5,7 ne concernant que le système ameublement, qui augmente de +7,2 % **par rapport à 2019.**
Quant aux **exportations,** 2021 a terminé avec un chiffre équivalent à **13,5 milliards d'euros**, avec une variation de **9,3 % par rapport à 2019**. Hormis le Royaume-Uni et la Russie, qui enregistrent respectivement -1,3 % et -4,7 % par rapport à 2019, la **France** continue d'occuper la première place parmi les dix premiers pays de destination des exportations, avec plus de **2 milliards d'euros**. Elle absorbe 16,7 % des exportations totales et enregistre **+ 15,6 % par rapport à 2019**. Les Etats-Unis, avec 1,5 milliards d'euros, est à la deuxième place et enregistre **+33,7 par rapport à 2019**, tandis que l'Allemagne, avec 1,3 milliards d'euros, est à la troisième place et enregistre **+14,1 % par rapport à 2019. La Russie occupe la neuvième position (385 millions d'euros) avec -4,7 par rapport à 2019.**

SYSTEME AMEUBLEMENT

En 2020, le système ameublement avait subi la baisse la plus modérée, grâce au rôle central joué par la maison, surtout après le début de la pandémie. En 2021, les données réelles ont confirmé cette tendance positive, avec une hausse du chiffre d'affaires à la production, équivalent en valeur à **+14,5 % par rapport à 2019** : le système vaut donc **16,2 milliards d'euros**, dont presque la moite à destination des marchés étrangers. C'est un signe positif pour les ventes à l'étranger **(+13,3 % par rapport à 2019**) mais surtout pour les ventes en Italie **(+15,7 % par rapport à 2019).** Les exportations de produits du

système ameublement ont atteint en 2021 une valeur de **7,9 milliards d'euros** (49 % du chiffre d'affaires à la production totale). Les pays qui ont contribué à cette hausse sont surtout la France, les Etats-Unis et, en moindre mesure, l'Allemagne.

La France, premier marché avec 1,34 milliards d'euros et 17 % de l'export global du système, enregistre +21 % par rapport à 2019, après une baisse plus modérée en 2020 par rapport à la moyenne. Les Etats-Unis, avec 1,16 milliards d'euros, sont le deuxième marché (14,7 % du total), positif même en 2021 (il n'avait pas baissé non plus en 2020), avec +41 % par rapport à 2019. Et les prévisions montrent que ce pays continuera d'être le marché qui subira le moins les effets du conflit. **L'Allemagne, troisième pays de destination des exportations (7,5 % du total)** avec 591 millions d'euros, après s'être classée parmi les 10 premiers Pays en 2020 pour son dynamisme, a encore augmenté sa valeur **(+14,5 % par rapport à 2019).**
Après une année 2020 difficile, la Chine retrouve des chiffres positifs. Quatrième marché, elle enregistre une variation de **11,3 % par rapport à 2019**. Le Royaume-Uni se confirme en tant que cinquième marché (+31,4 % par rapport à 2020 et +**7 % par rapport à 2019)**. Parmi les dix premières pays importateurs, **seule la Russie n'est pas revenue en 2021 à ses niveaux de 2019 (-2,9 %).**

SEGMENT CUISINE

En 2021, le segment des cuisines enregistre à nouveau une hausse (+25 % par rapport à 2020) **et retrouve ses niveaux de 2019 (+13,1 % en valeur),** après le ralentissement de 2020 dû à la chute des ventes sur le marché intérieur. La reprise a été favorisée surtout par la progression des ventes sur le

marché intérieur **(+30,7 % par rapport à 2020 et +16,8 % par rapport à 2019**). Quant aux exportations, qui en 2021 représentent 34 % du chiffre d'affaires, elles récupèrent par rapport à 2020 (+15 %) et **dépassent les valeurs de 2019 (+6,5 %).** Le solde commercial est également en hausse (**+7,2 % par rapport à 2019).**

La France, avec presque 21 % de l'export total, récupère les pertes de 2019 (+16,3 %) et consolide sa position de **premier marché à l'exportation**, devant les **Etats-Unis** qui, après la grosse contraction enregistrée en 2020, perdent encore -1,1 %. D'autres pays retrouvent les valeurs de 2018 : la **Suisse (+12,9 %),** le **Royaume-Uni (+2,6 %)** et **l'Allemagne**, qui n'a jamais cessé de progresser **(32,3 %).**

"L'année 2021 s'est caractérisée par une grosse reprise, surtout sur le marché intérieur. L'espace domestique a d'ailleurs révélé toute son importance. Aujourd'hui - souligne **Edi Snaidero, conseiller chargé du groupe cuisines chez FederlegnoArredo** – *les préoccupations concernent plutôt la possibilité de freiner la hausse des prix, mais les entrepreneurs sont habitués à investir dans l'avenir et notre secteur ressentait fortement le besoin d'exposer la qualité, l'innovation et la créativité à l'intérieur de cette incontournable vitrine globale qu'est le Salone del Mobile de Milan. EuroCucina sera une grande opportunité de rencontre et de découverte des tendances dans l'espace le plus convivial des habitations contemporaines."*

SYSTEME AMEUBLEMENT SALLE DE BAIN

Les tendances sont positives pour le système ameublement salle de bain qui, grâce au lien très fort avec la composante résidentielle, connaît une hausse par rapport à 2020 (+22,5 %) et retrouve en valeur les niveaux pré-covid **(+11,5 %).** Cela est dû notamment aux ventes sur le **marché italien (+14,1 % par rapport à 2019).** Quant aux **exportations**, elles sont également positives mais avec un taux de croissance plus modéré **(+8,5 % par rapport à 2019)**, à savoir un peu moins que la moitié du chiffre d'affaires total. Pour **l'export** 2021, l'**Allemagne** se confirme en tant que premier marché (17 % des exportations totales) avec une variation positive par rapport à 2020 (+13,5 %) et également **par rapport à 2019 (+13 %**). La **France** est le deuxième marche : +18,9 % par rapport à 2020 et **+11,2 % par rapport à 2019, alors que les ventes vers le Royaume-Uni diminuent pour la troisième année consécutive (-9,3 % de variation par rapport à 2020 et -21,3 % par rapport à 2019**). A signaler enfin la **Pologne**, qui augmente pour la septième année consécutive et fait maintenant partie du TOP 10 des marchés de référence : **+20,3 % par rapport à 2020 et +78,2 % par rapport à 2019.**

"Après quatre ans, notre secteur retrouve la Foire de Milan dans un contexte d'excellence comme celui du Salon International de la Salle de Bain. Il s'agit – explique **Elia Vismara, président d'Assobagno - FederlegnoArredo** – *de l'événement le plus attendu, où les entreprises pourront exposer les nombreuses nouveautés réalisées malgré les années de pandémie. Des années caractérisées par une plus grande attention portée par le consommateur à la maison et à la salle de bain. Les entreprises du secteur ameublement salle de bain investissent depuis des années dans la recherche et l'innovation et sont mûres pour affronter des thématiques désormais urgentes, comme la durabilité, l'économie d'eau et le confort domestique. Les produits présentés au Salone seront de plus en plus technologiques et écologiques.*

Le 30 mai 2022

Bureau de Presse FederlegnoArredo

Alessia Quiriconi – alessia.quiriconi@federlegnoarredo.it - 347 4831339
Chiara Sirianni – chiara.sirianni@federlegnoarredo.it - 3385305071